

La mulatresse présenta une lettre sur un plat de vermeii. (Page 87.)

laient déchirer. La vieille à la plume de héron fit un signe, et cria à plusieurs reprises :

- Zoté cordé! zoté cordé 1!

- La suite au prochain numéro. -

LES PURITAINS DE PARIS

PAR

PAUL BOCAGE

(Suite.)

QUATRIÈME PARTIE CHRISTIAN DE SAUVETERRE

ESSAI DE THÉORIE DU DEVOIR, OU DU PURITANISME

De tous les côtés, on nous demande, depuis le commencement de la publication de ce roman, quel est au juste le sens du titre que nous lui avons donné:

Les Puritains de Paris.

On nous somme de donner une définition de ces mots : les Puritains.

On nous rappelle que les Puritains de Walter Scott ne sont point les Puritains de Cooper, st réciproquement, et quelques esprits peu charitables insinuent que nous nous sommes

TO BELLEVILLE AND A SECOND OF THE SECOND OF Tel est le programme des Puritains de Paris.

abrité sous cet illustre vocable, pour faire croire aux lecteurs que notre modeste bâtisse était un monument

Nous dirions bien volontiers que nous entendons, par Puritains, les gens qui pratiquent le devoir.

Mais comme on ne manquerait pas de nous dire: « Qu'est-ce que vous entendez par devoir? » nous nous croyons forcé d'en donner ou d'essayer du moins d'en donner la théorie.

La théorie du devoir, pour les Puritains de Paris, était résumée en huit articles :

1º Établir l'autonomie de la conscience sociale.

La poser comme source du devoir.

2º Combattre et renverser tout système qui tendrait à faire d'une révélation quelconque la base du devoir.

3° Identité de la révélation et du principe d'autorité.

4º Harmonie du devoir et de la liberté.

5° Le devoir est le même pour tous les hommes, quelles que soient les différences des spécialités sociales qu'embrasse la collectivité humaine.

Cette proposition se déduit de l'égalité des droits.

6° Possibilité de donner la formule théorique absolue du devoir, qui ne peut varier que dans l'application, mais qui reste identique et immuable quant à ses caractères généraux.

7º Constater l'amélioration progressive de la moralité, tant publique que privée, amélioration qui coïncide avec la connaissance de jour en jour plus étendue des droits et des devoirs.

8° En déduire, comme conclusion, que l'humanité, sans pouvoir espérer d'arriver jamais à un état parfait de moralité, ne cessera jamais de marcher vers ce but avec une connaissance de plus en plus intime des moyens à employer, et, en même temps, avec la certitude de ne jamais parvenir au terme de son voyage.

Ce qui n'est pas un mal, sauf meilleur avis.

Telles étaient les règles fondamentales, les principes vitaux de leur conduite.

Nous allons tâcher de résumer le plus clairement possible, et en évitant soigneusement l'emploi des mots philosophiques trop spéciaux, l'esprit de ce programme.

Toutes les théories philosophiques anciennes et modernes, aussi bien que les différents systèmes de législation antiques et nouveaux, reconnaissent dans l'homme un être intelligent et libre, capable, à ce double titre, de déterminer spontanément ses mœurs ou manières d'être, et par suite de trouver la formule de ses devoirs.

L'homme est de plus un être éminemment sociable.

Les investigations historiques, les spéculations de la philosophie, n'admettent pas pour lui d'autres conditions d'existence que celles de l'état de société.

- C'est donc comme vivant à l'état social qu'il devra formuler ses devoirs.

- Grand embarras! recherche difficile!

- Où la trouvera-t-il, cette formule?

- D'où la tirera-t-il?

- Qui la lui enseignera?

- Doit-il, si nulle intervention surhumaine ne vient à son secours, renoncer à l'espoir de trouver les lois qui doivent le diriger dans le cours de son existence terrestre?

- Faut-il qu'il se résigne à marcher en aveugle, sans s'inquiéter ni du chemin qu'il prendra, ni de ceux qu'il pourra froisser dans sa route?

Terrible incertitude! Redoutables questions qui ont été cent fois, mille fois discutées, débattues, résolues de façons différentes, de manières opposées : tantôt par les prêtres, tantôt par les philosophes, tantôt par les législateurs et par les despotes, sans que jamais aucune solution ait pu revendiquer le privilége de l'infaillibilité scientifique.

La science ne procède que du connu à l'inconnu.

Ceux donc qui ont prétendu révéler

1. Accordez-vous! accordez-vous!